



*« Quoi de plus beau dans la Vie que d'allumer
dans une Ame l'Étincelle de la Joie »*

Ailleurs Solidaires
137, boulevard Aristide Briand
14150 Oustreham – France
Email : contact@ailleurs-solidaires.org
Site : <https://ailleurs-solidaires.org/>

ASSEMBLEE GENERALE du 21 janvier 2023

Ordre du jour :

- Renouvellement du conseil d'administration.
 - Bilan des activités 2022.
 - Projets 2023.
- Compte rendu financier.

Pour débiter notre assemblée générale, nous voulons vous préciser quelques points :

- La situation économique au Népal (un des pays les plus pauvres du monde) a été catastrophique en 2020, 2021 et 2022, avec un taux de chômage et de pauvreté inégalé. Les gens ont perdu leur travail, leurs revenus et leurs économies. Les confinements se sont succédé. Les populations défavorisées ont beaucoup souffert. Beaucoup d'écoles privées ont fermé, les parents ne pouvant financer les études de leurs enfants. **C'est pourquoi nos parrainages ont été et sont essentiels pour eux**, car nos écoles parrainées ont continué à dispenser les cours par vidéo et à distribuer un repas par jour aux enfants quand c'était possible. Depuis quelques mois, il y a une amélioration, les touristes reviennent et l'espoir renaît dans ce pays dont les qualités principales sont la résilience et la confiance en la vie.
- Depuis déjà de nombreuses années, nous procédons par virement sur tous les comptes des différents centres parrainés. Donc, même si les voyages durant presque 3 ans ont été annulés, cela ne change en rien notre soutien et notre aide.
- Comme vous allez le voir, notre association Ailleurs Solidaires a une fois de plus été très efficace, généreuse et solidaire, et tout ceci grâce uniquement à vos adhésions, vos dons, et vos parrainages **43 783, 31** euros ont été virés à nos différents centres en 2022.

I - Renouveaulement du conseil d'administration :

A été élu à l'unanimité le bureau comme suit :

Président : Jean-Frédéric Heiz

Vice-Président : Olivier Gonzalez

Secrétaire : Jean-Gérard Clary

Secrétaire adjointe : Véronique Gard

Trésorière : Sylvie Gallais

Trésorière adjointe : Aurore Peltier

En plus du conseil d'administration, les différentes responsabilités ont été déclinées comme suit :

Responsables du pôle santé : Noé Boullanger. Noé sera aidé par Clémence Jounot, infirmière à Lyon, qui sera responsable de la structuration du nouveau dispensaire de Katmandou, et de Aline Garnier, pharmacienne à Caen, qui sera responsable de la recherche et de l'approvisionnement des fournitures médicales.

Responsable des écoles parrainées : Sébastien Hoornaert

Responsable du site internet : Philippe Camus

Responsables de la région parisienne : Gérard Lecolier et Cécilia Gard.

Responsable de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Clémence Jounot.

Responsable des Hauts de France : Véronique Pruvot.

Responsables Manche : Gilbert Rendu et Isabelle Jardin.

Responsable de la région Occitanie : Mathilde Lachiver.

Responsable de la région Nouvelle Aquitaine : Elisabeth Lavergne.

Responsable de la Suisse : Lauraline Solier

Responsable des pays de la Loire : Pauline Visomblain.

II - Bilan des activités 2022 :

- CENTRE D'AAMA à Katmandou :

Rappel : Le centre d'AAMA, qui reçoit une cinquantaine de personnes âgées sans aucune ressource et sans domicile, a été **le premier centre parrainé** par **Ailleurs Solidaires** en 2012. Cette année 2012, nous avons financé un agrandissement de ce centre avec la création d'une large véranda au-dessus du bâtiment comprenant une cuisine et une salle de repas. Par la suite, nous avons financé la pose de panneaux solaires pour leur apporter de l'électricité gratuite, la réfection des salles d'eau, une machine à laver et de nombreux éléments de cuisine. Par suite du tremblement de terre de 2015, nous avons réglé la réparation de tuyaux d'arrivée d'eau. Un virement de 1500,00 euros a été effectué en novembre 2022 d'aide alimentaire.

- DSA (Disabled Service Association) à Bungamati:

Rappel : Le DSA (centre d'enfants handicapés) est **le second centre parrainé** par **Ailleurs Solidaires** en 2014. Chaque année, nous les soutenons par des dons réguliers, des parrainages, des ordinateurs, et des dons exceptionnels (par exemple le remplacement de toutes les literies en 2015).

Lors de l'assemblée générale de 2019, nous vous avons confié la grande joie d'apprendre que notre projet de création d'un centre professionnel de formation pour jeunes adultes en situation de handicap allait débuter en 2020 (projet que nous poursuivions depuis plusieurs années). Le DSA a ainsi effectué la construction d'un large agrandissement de leur bâtiment. Le montant total de ces travaux était d'un peu plus de 20 000,00 euros, somme que nous avons entièrement réglée en 2019 et 2020.

La création d'un tel centre de formation faisait partie depuis longtemps d'un rêve d'Ailleurs Solidaires. **C'est en effet le PREMIER centre professionnel de formation au Népal pour jeunes adultes handicapés.**

Afin de continuer notre soutien à ce centre professionnel de formation, nous leur avons adressé en décembre 2020 12 000,00 euros pour financer les 6 premiers mois de fonctionnement et les achats des premiers équipements professionnels, somme mise en réserve dans leurs comptes, car le centre de formation est fonctionnel et les formateurs prêts à intervenir, mais du fait de la pandémie, l'ouverture a été retardée. C'est enfin prévu pour début 2023.

Ce centre de formation, créé par notre association et géré par le DSA, permettra, au fil des années, à des centaines de jeunes handicapés de se former, trouver un travail, et avoir une vie autonome.

Ce centre de formation comprend 4 branches :

- Textile : robes, chemises, étoles, ...
- Artisanat : bagues, bracelets, colliers, ...
- Agriculture : potager, animaux, ...
- Une boulangerie remplace la sculpture sur bois, trop dangereux.

Précisons également que les créations (textile, bijoux ...) pourront être vendues, soit sur place, soit sur leur site internet prévu dans les 2 ans à venir, et que la boulangerie leur apportera des revenus financiers dont ils ont grand besoin. Comme nous le répétons depuis toujours, le but de notre association est d'être un précieux et puissant starter et de privilégier à terme l'autonomie.

Nous comptons donc former environ 40 jeunes adultes handicapés par an pour débiter. Les premiers viendront du DSA, mais très vite suivront tous les jeunes handicapés du Népal.

Ce centre de formation est **le troisième centre parrainé** par **Ailleurs Solidaires**.

En 2022, pour le DSA, nous avons continué la prise en charge du salaire annuel de l'éducatrice spécialisée pour un montant de 1200,00 euros, ainsi que 180,00 euros de parrainage.

Pour le centre de formation, rien n'a été réglé cette année

Nous avons fait dons de 9 ordinateurs.

- **ÉCOLE D'AKASHGANGA à Katmandou** :

Cette école privée est **le quatrième centre parrainé** par **Ailleurs Solidaires** en 2015.

Les parrainages scolaires pour les enfants défavorisés ont débuté en 2015.

Précisons que cette école est auto-gérée, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas de bénéfices.

Rappel :

Rappelons que l'école d'Akashganga a été entièrement rénovée au printemps 2017 par des étudiants de l'IAE de Caen, grâce à un projet tuteuré (tout le bâtiment a été repeint et le sol rénové).

En 2019, une maison près de l'école a été louée pour créer un centre Montessori pour jeunes enfants. Nous avons financé la formation Montessori pour tout le personnel de l'école.

En 2020, notre association a financé la moitié des futurs travaux d'agrandissement de cette école. Ce projet consistait à créer plusieurs classes supplémentaires, permettant aux élèves de continuer leurs études de la classe ten jusqu'à la classe twelve (niveau bac), ce qui permet aux marraines et aux parrains de poursuivre leurs parrainages 2 années supplémentaires (vœu souvent exprimé). Ce financement de 12 000,00 euros a été effectué en décembre 2020.

En 2022, **102 enfants sur 350** étaient parrainés, et nous avons adressé 22.236,31 euros de parrainage.

Lors de notre dernier voyage en novembre, 6 smartphones ont été remis aux 6 meilleurs étudiants qui ont obtenu les prix pour 2020, 2021 et 2022 et aussi, nous avons fait dons de 5 ordinateurs

Précisons que depuis 5 ans l'entreprise MURATA de Caen (spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de composants électroniques) donne 5 ordinateurs

- **ÉCOLE SHREE LAXMI NARAYAN proche de Namou Buddha (Tamang) :**

Cette école publique est **le cinquième centre parrainé** par **Ailleurs Solidaires** en 2018.

Les parrainages scolaires ont commencé début 2018 dans cette école des montagnes, située près du site du monastère de Namobouddha (environ 1800 m d'altitude).

Rappel : en 2018, une rénovation de l'électricité a été réalisée par un bénévole, et une rénovation intérieure et extérieure, avec pose de rambardes de protection, a été effectuée par des étudiants de l'IAE dans le cadre d'un projet tuteuré.

Précisons qu'une partie des parrainages de cette école servent également à tous les enfants de l'école, car des repas sont servis aux enfants le midi (alors que ce n'était pas le cas auparavant) sachant que ceux-ci ont 1 à 2 h de marche dans la montagne pour arriver à l'école et la même chose pour repartir.

Nous avons eu la joie d'apprendre que cette école des montagnes a fait partie des quelques écoles choisies par l'Inde pour la construction de bâtiments neufs en 2022, ceux-ci étant terminés 10 jours avant notre voyage de novembre dernier. Nous avons pu participer à l'inauguration.

En 2022, 20 enfants étaient parrainés, et nous avons adressé 4000,00 euros de parrainage.

- **REPAS SOLIDAIRES :**

La pauvreté s'étant considérablement accrue depuis 2 ans au Népal du fait de la pandémie et des confinements successifs, nous nous sommes réunis fin décembre 2021 pour organiser une aide alimentaire d'urgence aux personnes sans ressource et sans abri, sous forme de repas solidaires.

Du 24 décembre 2021 jusqu'au 24 juillet 2022, donc durant 7 mois, pour 50,00 euros par jour, une centaine de Népalais parmi les plus pauvres ont profité quotidiennement de ces repas solidaires. Nous avons adressé 6000,00 euros en décembre 2021, puis 4500,00 euros en 2022.

La moitié de cette somme a profité à 15 familles très démunies de l'école d'akashganga, l'autre moitié aux femmes et enfants sans abri des quartiers très pauvres de Katmandou. Pour cette seconde moitié, la distribution des repas a été organisée par des disciples de la mission de la charité de Mère Térésa qui viennent en aide à des dizaines de femmes sans abri.

- **CENTRE D'ACCUEIL avec scolarité garantie pour enfants à Mount Moriah :**

Ce centre d'accueil est **le sixième centre parrainé** par **Ailleurs Solidaires** en 2022.

Lors de notre précédente assemblée générale de janvier 2022, nous vous avons parlé de notre souhait d'ouvrir un orphelinat à Katmandou. Nous nous sommes rapprochés de français vivant au Népal et de l'ambassade de France. Ils ont été unanimes pour nous déconseiller fortement l'ouverture d'une telle structure, car des centaines se sont ouvertes depuis 25 ans, et la plupart sont abandonnées depuis longtemps par leurs financiers.

Nous avons fait un autre choix : celui de nous adosser à un centre déjà existant afin d'organiser un centre d'accueil pour enfants avec scolarité garantie. Nous nous sommes donc rapprochés d'un endroit que nous connaissions, le Mount Moriah Hostel, qui reçoit des jeunes pour une longue durée. Celui-ci a déjà accueilli plusieurs de nos bénévoles depuis plusieurs années et nous avons eu d'excellents retours.

Depuis juin 2022, nous avons placé 9 enfants, soit orphelins, soit issus de communautés très défavorisées dont les parents sans aucune ressource ne peuvent subvenir à l'hébergement et à l'éducation de leurs enfants.

Le coût par enfant est autour de 100,00 euros par mois selon le change, cette somme comprenant le logement, la nourriture, et le travail scolaire accompagné, c'est-à-dire autour de 3 euros par jour et par enfant. Ce coût comprend les fournitures scolaires, l'habillement, les chaussures, les déplacements, les activités diverses (sportives, culturelles...), les produits d'hygiène, le coiffeur, le médical ...

Nous avons rencontré le directeur du centre lors de notre voyage de novembre, et avons été impressionnés par son humanité. Orphelin de mère à 4 mois, orphelin de père à 4 ans, il a été élevé par un oncle, est parti jeune travailler en Inde, s'est converti au christianisme vers 20 ans, et s'est promis d'aider dans sa vie les enfants défavorisés. Il a 43 ans et consacre sa vie à aider les autres. Nous intégrerons lors de nos prochains voyages la visite de ce centre.

Quatre enfants sur les neuf sont déjà parrainés, et un autre pour moitié. Si vous connaissez des personnes susceptibles de parrainer ces enfants, merci d'en parler autour de vous. Etant donné le coût, des co-parrainages sont possibles, avec 2 ou 3 parrainages par enfant.

Dans l'urgence, les autres enfants sont parrainés sur nos réserves financières

En 2022, nous avons adressé 9482,00 euros à ce centre et dons de 3 ordinateurs portables.

- **DISPENSAIRES :**

Souignons qu'avant la pandémie, nous adressions de nombreux bénévoles de santé pour tenir les dispensaires. Tout s'est bien sûr arrêté en 2020, du fait de la fermeture des frontières.

Les demandes ont de nouveau débuté fin 2022.

Rappel : Nous sommes en lien avec les écoles d'infirmières de Caen, de Toulouse, de la Croix-Rouge de Valence et de Lyon, ainsi qu'avec des écoles de médecine de plusieurs villes en France.

En 2022, notre intention était de trouver un local accessible dans un quartier pauvre de Katmandou afin de créer un dispensaire médical, et de le remplacer par celui situé à Doukou Chap, plus difficilement accessible pour les bénévoles de santé.

Et nous avons la joie de vous annoncer que nous l'avons trouvé. Celui-ci est situé entre le centre d'accueil pour enfants et l'école d'Akasghanga. C'est un petit appartement situé au rez-de-chaussée et qui comprend 2 pièces, 1 petite cuisine et des toilettes. Le logo Ailleurs Solidaires sera posé sur ce dispensaire. Il sera rénové par des étudiants de l'IAE de Caen au cours du second trimestre de cette année. Il proposera des soins gratuits aux personnes sans ressource.

Nous avons réglé fin décembre les 6 premiers mois de location de janvier à juin 2023 pour la somme de 685,00 euros.

Ce nouveau dispensaire créé par **Ailleurs Solidaires** est **notre septième centre parrainé**.

- **SITE INTERNET :**

Rappelons la reconnaissance d'AILLEURS SOLIDAIRES en tant qu'importante ONG par l'ambassade de France au Népal et notre présence sur leur site officiel.

Nous remercions Philippe Camus pour la maintenance de notre site, et Sébastien Hoornaert pour y mettre régulièrement nos articles.

- **VOYAGES :**

Les voyages ont repris en novembre 2022. Ce voyage a particulièrement été magique du fait d'une grande cohésion de groupe. Nous étions 24.

Vous pouvez voir nos différentes courtes vidéos sur notre chaîne **Ailleurs Solidaires - Népal** sur YouTube

- **PROJETS TUTEURES :**

Notre partenariat avec l'IAE de Caen nous a permis de mettre en route un projet tuteuré particulièrement intéressant : la rénovation des locaux du nouveau dispensaire dans un quartier pauvre de Katmandou, celui dont je vous ai parlé plus haut. Les étudiants se rendent sur place début juin.

Merci encore à l'IAE de nous permettre ces projets, dont les thèmes sont toujours très demandés par les étudiants lors de notre présentation. Ces projets qui se concrétisent toujours sont un apport très important pour notre association.

- **ÉVÉNEMENTIEL :**

Nous avons participé au marché de Noël de Ouistreham organisé en décembre par la mairie.

Nos responsables parisiens ont participé au festival du Népal, situé au bois de Vincennes, organisé par la maison culturelle du Népal.

Certains de nos adhérents ont également participé au marché de Noël de Cairen et ont vendu leur propre création de céramiques au profit d'Ailleurs Solidaires.

La globalité des ventes a dépassé les 2000,00 euros.

Précisons que les produits d'artisanat népalais sont achetés sur place par des membres du bureau sur leurs propres deniers, et sont revendus au profit d'Ailleurs Solidaires. Aucun argent ne sort de l'association pour ces achats.

III - PROJETS 2023 :

- **CENTRE D'AAMA :**

Nous vous proposons de continuer les apports financiers ponctuels en fonction des besoins, en privilégiant leur quotidien (achat de gaz et d'alimentation).

Des scouts durant l'été seront envoyés par notre association pour un grand nettoyage des locaux

- **DSA :**

Nous vous proposons de continuer la prise en charge annuelle du salaire de l'éducatrice spécialisée. Lors de notre visite en novembre, le directeur nous a signalé que le smic avait augmenté depuis quelques années, et était passé à 1800,00 euros / an. Je vous propose de leur adresser cette somme en 2023.

Pour le centre de formation professionnelle, et à partir de 2023, nous vous proposons de financer le salaire des 2 professeurs 3000,00 euros / an.

Nous vous proposons également de prendre en charge les études universitaires de quelques enfants malvoyants, dont nous attendons le coût (environ 5 étudiants handicapés à 750,00 euros par étudiant par an pour des études universitaires)

Poursuivre notre aide au centre de formation

Deux groupes de scouts se rendront au DSA durant l'été à fin d'aider, de participer dans ces différentes animations

- **ECOLE D'AKASHGANGA :**

Nous vous proposons de continuer les parrainages scolaires des enfants très défavorisés.

Trouver d'autres marraines ou parrains, car le seul avenir des enfants pauvres au Népal est l'enseignement.

Continuer le soutien informatique (don d'ordinateurs portables).

Précisions importantes sur les parrainages : les enfants au Népal sont majoritairement pauvres.

Nos parrainages s'adressent au quart des enfants les plus pauvres, dont les familles sont dans l'incapacité d'assumer financièrement leur scolarité. Nous avons fait le choix de parrainages scolaires, car pour nous, seule l'instruction peut changer l'avenir de ces enfants. Ces parrainages scolaires sont bien sûr individuels (les enfants parrainés ne paient ni l'école, ni les fournitures scolaires, ni leurs vêtements scolaires, ni les repas) mais de plus permettent indirectement la survie de l'école (l'école d'akashganga n'existerait peut-être plus sans notre aide depuis plusieurs années). C'est pour cela que nous parlons de parrainages individuels servant au collectif.

Notre association a fait également le choix d'adresser directement l'argent aux écoles. Ceci a 2 conséquences : la première conséquence est la confiance. Cette confiance se noue avec le directeur ou la directrice de l'école sur des critères humains et sur une supervision stricte de leurs dépenses. Précisons que notre association est considérée là-bas comme très rigoureuse, voire pointilleuse. Nous prenons cela comme une qualité. Les visites régulières sur place le permettent. La seconde conséquence consiste dans le fait que nous sommes sûrs que notre but, la scolarité pour un avenir meilleur, sera respectée. Beaucoup d'associations reviennent sur leur décision première de verser les parrainages directement aux familles, car souvent cet argent n'est pas consacré à la scolarité, mais à d'autres dépenses. Ce qui conforte notre choix. Nous continuerons donc à reverser l'argent aux écoles avec la liste des enfants parrainés et le nom des parrains. C'est pour cela que nous leur demandons une lettre de chaque enfant, 1 à 2 fois par an, que nous vous adressons.

Élément très important, précisons qu'il nous a été souligné que les petites filles parrainées continuent leur scolarité beaucoup plus qu'auparavant.

En 2023, nous projetons de proposer dans cette école des cours de français. Nous sommes en lien avec l'Alliance française, qui dépend du ministère français des affaires étrangères, et qui a pour mission de diffuser et promouvoir la langue française. Nous proposerons 2 heures de cours de français par semaine à un groupe de 25 à 30 enfants très déterminés. Sachant que les besoins de personnes parlant français sont importants au Népal, tant pour les guides, que pour la totalité du tourisme. Pour vous donner un exemple, un guide népalais parlant français est payé 50 pour cent de plus qu'un guide népalais parlant anglais. La rareté explique le prix. Le coût de ces cours français est estimé à 1200,00 euros par an

Un groupe de scouts seront sur place cet été pour l'animation et aussi effectuer des travaux dans les locaux des petits enfants

- **ECOLE SHREE LAXMI NARAYAN :**

Nous vous proposons de continuer la collecte de vêtements chauds (entre 3 et 16 ans) pour ce centre.

Poursuivre la recherche d'autre parrainages

Un groupe de scouts se rendra sur place cet été pour la maintenance des bâtiments

- **REPAS SOLIDAIRES :**

Nous vous proposons en 2023 de suivre la situation économique et d'aviser en fonction de celle-ci.

- **CENTRE D'ACCUEIL AVEC SCOLARITE GARANTIE POUR ENFANTS :**

En 2023, nous vous proposons de continuer la recherche des parrainages, ce qui nous permettra de placer dans ce centre d'autres enfants orphelins ou des rues. Nous espérons augmenter en 2023 le nombre d'enfants accueillis

DISPENSAIRES :

En 2023, nous vous proposons de rechercher des bénévoles pour notre nouveau dispensaire. Clémence Jounot, en lien avec Noé Boullanger, sera responsable de sa structuration. Nous lançons un appel à toutes et tous, si vous avez des idées pour trouver des professionnels de santé bénévoles afin que ce dispensaire soit ouvert toute l'année, nous sommes ouverts à toutes les propositions. Nous avons également besoin de médicaments, compresses, bandages, pommades, désinfectants...

Des enfants de l'IAE vont procéder à la mise en état des locaux

- **PARTENARIATS :**

Continuer notre partenariat avec l'IAE de Caen en proposant d'autres projets tuteurés. Ces projets représentent une aide très importante pour notre association.

Continuer notre partenariat avec les scouts de France et aussi avec les universités dont Ircm - Ecole supérieure des Humanités et du Management d'Angers

Rechercher d'autres partenariats (écoles de kiné, d'infirmiers, ...)

- **ACTIONS EN FRANCE :**

Organisation de voyages (mars et novembre 2023).

Celui de mars est complet.

Pour les personnes intéressées par le voyage de novembre prochain, du 19 novembre au 3 décembre, faites m'en part rapidement. Les inscriptions ont déjà commencé.

Précisons que le premier voyage de 2024 aura lieu, à la demande des nombreux enseignants de notre association, durant les vacances scolaires d'hiver, c'est-à-dire du 24 février au 11 mars 2024. Faites-moi signe si celui-ci vous intéresse. Les inscriptions commenceront courant avril prochain. Pour tous les voyages, je compte sur vous pour prendre vos billets rapidement après l'envoi de mon mail, car le prix des vols peut augmenter soudainement.

Marché de Noël de Ouistreham.

Participation à Paris au festival du Népal organisé par la maison culturelle du Népal au bois de Vincennes courant juin.

Continuer la collecte de brosses à dents à bois si possible et de vêtements chauds de 3 à 16 ans.

Continuer la recherche d'ordinateurs portables d'occasion.

Continuer la collecte de matériel médical (compresses, désinfectants ...) et de médicaments (antalgiques, antibiotiques ...).

Un autre projet trotte dans ma tête, celui du soutien à une région des campagnes ou des montagnes très pauvre du Népal. Et comme la nourriture est le premier besoin, cette nouvelle forme d'agriculture qui est la permaculture est-elle une solution ? A suivre.

IV – BILAN FINANCIER :

Les recettes ont été de 50 769,33 euros, incluant

les adhésions pour 1805,00 euros,
les dons pour 20 686,33 euros,
les parrainages pour 26212,00 euros
les ventes lors des événements pour 2066,00 euros.

Toutes les recettes proviennent exclusivement des adhésions, des dons, des parrainages et des événements et ventes ponctuelles, nous n'avons aucune subvention

43 783,31 euros ont été dépensés en 2022 pour nos différents centres :

1380,00 euros pour le DSA,
4000,00 euros pour les parrainages de l'école Shree Laxmi Narayan,
22.236,31 euros pour les parrainages de l'école d'Akasganga,
1500,00 euros pour le centre d'AAMA,
4500,00 euros pour les repas solidaires,
9482,00 euros pour le centre d'accueil pour enfants.
685,00 euros pour la location du dispensaire.

Nous avons eu 574,02 euros de dépenses courantes

Ces dépenses comprennent les frais de banque obligatoires (101,02 euros), l'assurance obligatoire multirisque association et dirigeants (399,95 euros), absolument nécessaire pour les événements auxquels nous participons, et l'hébergement du site internet (73,05 euros)

Il n'y a aucun autre frais de fonctionnement.

Nous en sommes très fiers, et cela fait d'Ailleurs Solidaires une association atypique, selon les dires de connaisseurs. Cette rigueur tient au respect que nous devons à nos adhérents et donateurs. Et nous le savons, seule cette rigueur engendre la confiance et la crédibilité à long terme. On le constate étant donné la progression continue de notre association depuis 10 ans. Ajoutons que tous les membres d'AILLEURS SOLIDAIRES sont bénévoles.

Mentionnons que nous avons ouvert **un livret bleu association** fin 2018, somme qui a rapporté 1025,43 euros d'intérêts en 2022. **Le montant actuel est donc de 71025,31 euros** qui correspond à une provision de nos projets.

Ce montant élevé de ce livret correspond aux sommes économisées pour le centre de formation dont l'activité débute et qui aura certainement besoin de notre aide

Nous vous proposons de sanctuariser 20 000,00 euros pour d'éventuels coups durs (rappelons que grâce aux dons suites au tremblement de terre de 2015, nous avons rebâti 14 maisons à Bungamati, et avons adressé des aides d'urgence au DSA et au centre d'AAMA pour l'achat de citernes à eau à la suite de la rupture de canalisations.

Cette somme sur le livret bleu association nous permettra également de financer les 3000,00 euros annuels pour le centre professionnel de formation, le placement des enfants dans le centre d'accueil, l'installation du nouveau dispensaire, des bourses d'études universitaires aux enfants handicapés du DSA, ...

Il est prévu plus de 20 000,00 euros, hors parrainages pour nos projets en 2023.

Vous constaterez que c'est grâce à cette somme que nous pouvons édifier des projets à long terme.

- **Sur le compte principal** : (Code IBAN FR76 1027 8021 3000 0214 8740 148)

Il reste 6 855,40 euros le 31 décembre 2022, qui nous permettront la poursuite des aides pour nos centres parrainés dès mars 2023.

Nous vous rappelons que vous pouvez effectuer directement un virement sur ce compte cité ci-dessus de vos adhésions et de vos dons (sauf les parrainages scolaires qui ont un compte différent) en précisant en libellé adhésion ou don et nom et prénom pour chaque opération.

- **Sur le compte parrainage** : (Code IBAN FR76 1027 8021 3000 0214 8740 342)

Il reste 4 690,46 euros le 31 décembre 2022 qui seront reversés en mars 2023. Soulignons que les parrainages, pour celles et ceux qui le peuvent, sont passés de 15 à 20 euros depuis 3 ans.

En 2022 l'association comprend 91 adhérents, 79 donateurs, et plus de 126 parrainages pour 89 parrains ou marraines.

Nous comptons sur vous pour nous prévenir si vous changez d'adresse postale ou d'adresse mail.

Nous vous adresserons les déductibilités fiscales par mail courant février.

Encore un grand merci à toutes et tous, car malgré la situation sanitaire que nous avons traversée, vous avez maintenu votre soutien auprès de notre association, nous permettant de continuer toutes nos actions humanitaires, et même d'augmenter le nombre de nos centres parrainés.

Pour terminer, beaucoup d'entre vous connaissent **Ailleurs Solidaires** depuis des années, et nous ont même accompagnés lors de nos voyages. Parlez de notre association humanitaire, du cœur et de l'âme du Népal, de nos différentes actions, de nos parrainages, du sérieux de l'association, de notre rigueur financière, car nous le savons, c'est le bouche à oreille qui a le plus d'impact sur une association humanitaire.

Les comptes sont excédentaires.

Le compte rendu financier a été voté et accepté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h, le 21 janvier 2023

Le Président

Jean-Frédéric Heiz

Le secrétaire

Jean Gérard CLARY